

## **Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers  
élus :  
15

**Séance du 4 MAI 2021 à 18H30**

Sous la présidence de M. Bernard DE FEYTER, maire

Conseillers en fonction :  
15

Présents :  
13

**Présents :**

M. DE FEYTER	M. JAZBINSEK	Mme MALINI
M. PRODÖHL	Mme MEGEL	Mme HOULLE
	Mme NANTERN	M. SZCZERBOWSKI
	M. SCHAER	M. SCHAMBION
Mme ALTMEIER	Mme GAMEL	M. SIEBERT

Nombre de procurations :  
1

**Absents excusés :** Mme MALIZIA (*procuration donnée à Mme MALINI*) M. WAGNER

**Secrétaire :** Mme MEGEL

### **1. RENOVATION ENERGETIQUE DU COMPLEXE GYMNASSE/SALLE DES FETES : ETUDES, TRAVAUX ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 16/03/2021 par laquelle il a mandaté MOSELLE AGENCE TECHNIQUE pour l'étude comparative des modes de chauffage du complexe gymnase/salle des fêtes/salle annexe.

Cette étude complète rendue le 01/04/2021, dresse un état des lieux du bâti (murs, toitures, ouvertures), des équipements techniques du site (chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation...) et dresse plusieurs scénarios relatifs à la rénovation thermique du site (chauffage-isolation-menuiseries).

Le Maire souligne que conformément à la loi ELAN, la majorité des bâtiments tertiaires (ceux dont la surface dépasse 1000 m<sup>2</sup>), dont les bâtiments publics, il y a une exigence de diminution de 40% des consommations d'énergie d'ici 2030 (par rapport à 2010), de 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050.

En outre, il rappelle que le plan de relance économique de la France de 2020-2022 est un programme gouvernemental ayant pour but de relancer l'économie française à la suite de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19. C'est à ce titre que les projets de rénovation énergétique, dont ceux des Communes sont encouragés.

S'agissant de la Région Grand Est, la Collectivité décide de soutenir la filière Bois – Energie, avec plusieurs objectifs dont: substituer des énergies fossiles, réduire les émissions de gaz à effet de serre, soutenir la production d'énergies renouvelables, améliorer la qualité de l'air, créer de l'activité économique.

Le Maire propose de définir des **priorités d'actions immédiates dès 2021** avec pour horizon un minimum de 30% de gain énergétique, conformément à l'instruction ministérielle relative au soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités Territoriales (TERC2030398J 18/11/2020).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à la rénovation énergétique du site GYMNASE/ SALLE DES FETES avec les arbitrages suivants :

### **1. ENVELOPPE DE TRAVAUX : 258 785€HT**

- ⊕ **Installation d'une chaudière biomasse automatisée granulés** (en remplacement de la chaudière fioul) et son **système de régulation** (estimée à 139 133€HT).
- ⊕ **Isolation de la toiture du gymnase** (estimée à 115 284€HT).
- ⊕ **Chauffe-eau du gymnase** (estimé à 4 368€HT).

### **2. ETUDES :**

- ⊕ **Etude de faisabilité chaudière biomasse à granulés** conforme au cahier des charges du CLIMAXION REGION GRAND EST « BOIS ENERGIE » : EPURE INGENIERIE(Metz) **13 440€HT**.
- ⊕ **Diagnostic énergétique de l'ensemble du site** conforme au cahier des charges du CLIMAXION REGION GRAND EST « DIAGNOSTIC ENERGETIQUE POUR LES BATIMENTS DES COLLECTIVITES ET DES ASSOCIATIONS »: EPURE INGENIERIE(Metz) **2 600€HT**.

### **3. DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

- ⊕ **DETR – DSIL PLAN DE RELANCE 2021** pour l'ensemble du programme.
- ⊕ **CLIMAXION REGION GRAND EST « BOIS ENERGIE »** pour la chaudière biomasse et l'étude de faisabilité associée.
- ⊕ **CLIMAXION REGION GRAND EST « DIAGNOSTIC ENERGETIQUE POUR LES BATIMENTS DES COLLECTIVITES ET DES ASSOCIATIONS »** pour le diagnostic énergétique global.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

## DIVERS :

### Points d'information et/ou non soumis au vote :

#### ▪ ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2021

Nouvelles dates : 1<sup>er</sup> tour 20/06/2021 2<sup>ème</sup> tour 27/06/2021. Les modalités de tenues des opérations sont discutées en ce moment au regard de la crise sanitaire.

#### ▪ ABATTAGE D'ARBRES FORET DU HERAPEL

M. JAZBINSEK indique que le syndicat va procéder à l'abattage de 500 m3 d'épicéas et replantera à moyen terme un mélange de semences en lieu et place. Cette opération est encadrée par l'Office Nationale des Forêts. En effet, notre secteur géographique rend à terme ce type d'arbustes malades (scolytes), la sécheresse des étés attaquant les épicéas à leur maturité. Il s'agit de les valoriser en amont tant que cela est encore possible.

Il rappelle que les bénéfices du syndicat sont répercutés aux 183 millièmes.

#### ▪ EMPLOIS SAISONNIERS

Mme GAMEL demande sur quelle base sont rémunérés les emplois saisonniers.

Il s'agit d'un demi-SMIC, peu importe les jours fériés de la période.

#### ▪ INSALUBRITES AU TECHNOPOLE

Mme GAMEL signale les nombreux dépôts sauvages sur Gaubiving Technopole.

Le Maire va faire remonter les remarques à la CA Forbach Porte de France.

M. JAZBINSEK ajoute que les dépôts sauvages de pneus usagers sont en forte augmentation sur tous les secteurs.

#### ▪ MOTOCROSS DANS LES CHEMINS ET FORETS

Mme ALTMEIER signale que les habitants sont confrontés à la circulation de motocross, à vive allure et souhaite que l'on applique la réglementation.

#### ▪ ENTRETIEN ABORDS DU CABINET PARAMEDICAL

Mme NANTERN sollicite l'entretien devant le cabinet de Kinésithérapie (mauvaises herbes).

Le Maire lui indique que cela va être programmé et rappelle que la livraison prochaine du tracteur communal et son bras de désherbage vont permettre l'accélération de l'entretien des voies.

\*\*\*\*\*

Le Maire  
Bernard DE FEYTER